

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

BUREAU SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2024 À 18 h 30

Nombre de délégués : 30

Date de la convocation et
d'affichage : 13 juin 2024

Présents à la séance : 16

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf juin à 18 h 30, le Bureau Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des Acacias, à SAINS-EN-GOHELLE, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 13 juin 2024.

Etaient présents :

CARRE Nicolas (Auchel), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), DELORY Bertrand (Gonnehem), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), DELANNOY Alain (Lapugnoy), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune)

Ont donné pouvoir :

DUBY Sophie donne pouvoir à MULLET Rosemonde

Etaient Absents Excusés :

HENNEBELLE André, DOUVRY Jean-Marie, LECOMTE Maurice, JOMBART Simon, BERTIER Jacky, COQUERELLE Alain, SZCZEPANIAK Caroline, MARCELLAK Serge, HERNU Stéphane, DUCLOY Nadine, JURCZYK Jean-François, CHRETIEN Bruno, TASSEZ Thierry

Monsieur Alain DELANNOY, délégué(e) de la commune de Lapugnoy, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Délibération n°DBS_2024_005

Bureau Syndical du 19 juin 2024

Code service : 721-730

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION "BIEN VIEILLIR EN BETHUNOIS" ET LES EHPAD DU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BETHUNOIS.

L'Association « Bien Vieillir en Béthunois », portée par le Centre Hospitalier de Béthune Beuvry et la Clinique Anne d'Artois de Béthune, assure la coordination de la filière gériatrique du Béthunois en participant à la structuration du parcours de soins et à l'accompagnement de la personne âgée.

Soucieux de garantir une qualité de prise en charge et d'accompagnement de leurs résidents et de développer les liens entre les structures sanitaires du territoire, les EHPAD du SIVOM de la Communauté du Béthunois souhaitent formaliser un partenariat avec l'Association sus nommée.

La présente Convention définit les engagements réciproques entre l'Association « Bien Vieillir en Béthunois » et les EHPAD du SIVOM du Béthunois afin d'optimiser la prise en charge gériatrique des résidents accueillis au sein de ces structures.

Considérant l'intérêt pour les résidents de bénéficier de ce dispositif de coordination gériatrique,

Après avis de la Commission Solidarité Santé du 4 juin 2024, et de la Commission Administration Générale, Planification et Finances du 12 juin 2024,

Monsieur le Président propose au Bureau Syndical de bien vouloir l'autoriser ou autoriser la Vice-Présidente déléguée à signer la Convention de partenariat entre l'Association « Bien vieillir en Béthunois » et le SIVOM de la Communauté du Béthunois, pour une durée d'un an reconduite par tacite reconduction.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

